

Le sénateur Manning, dans le discours qu'il a prononcé hier a rappelé ce fait ainsi que la primauté de la Chambre des communes dans ce domaine, compte tenu de la position du Sénat et nonobstant le fait que le contenu, l'esprit ou l'idée de cet article n'est pas universellement accepté, ni au Sénat, ni par les autorités canadiennes en matière de constitutionnalité.

L'honorable M. Benidickson: Notre président y compris.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Y compris, certes, le président de notre comité permanent des banques et du commerce, le sénateur Hayden.

Je ne voudrais pas maintenant susciter un débat sur une question constitutionnelle. J'ai entendu dire par un député digne de foi qui, soit dit en passant, ne siège pas du côté ministériel et qui a assisté à presque tout le débat qui s'est déroulé à l'autre endroit durant 50 jours, que tous les discours pertinents au sujet de ce projet de loi auraient probablement pu être faits dans l'espace d'un après-midi et d'une soirée. Les discours qui ont été faits et les questions qui ont été posées durant les séances de notre comité depuis trois mois n'auraient pu être abrégés.

Je soutiens que les observations auxquelles j'ai fait allusion sont injustes. Elles ne tiennent pas compte du temps consacré au bill en comité, ni du fait que nous avons interrogé un nombre important de témoins provenant du secteur privé de notre économie, des représentants de l'agriculture, des caisses de crédit, des coopératives, du Barreau, des comptables agréés, de l'industrie des pâtes et papiers, des industries minière et pétrolière, des compagnies d'assurance-vie, de l'industrie de la construction et des architectes. Nous avons étudié aussi les problèmes concernant les sociétés multinationales et tous ces témoins ont fait un apport important à l'étude du projet de loi. Si le comité du Sénat n'avait pas tenu ces séances, ces représentants n'auraient pu présenter leur mémoire.

Je soutiens que ces remarques sont injustes. Elles sont plus qu'injustes, elles sont fallacieuses. Même si je ne prétends pas qu'on a tenté de propos délibéré d'induire les gens en erreur, je suis enclin à croire qu'elles sont malveillantes. Les observateurs politiques au pays et, parfois, les hommes politiques eux-mêmes, font preuve d'un manque total de maturité dans leur attitude envers les institutions traditionnelles du bicaméralisme canadien. Ils font preuve d'un manque de sophistication.

J'estime que le travail de notre comité permanent des banques et du commerce a beaucoup apporté au pays. J'estime en outre qu'on ne l'a pas estimé à sa juste valeur. Lorsqu'on présentera un bill modificateur, j'espère que certains critiques du Sénat n'hésiteront pas à déclarer leur approbation des mesures prises par le Sénat. A mon avis, le comité a fait preuve de sérieux, et il a fait un excellent travail de révision. Ce travail a amélioré et continuera d'améliorer la législation fiscale du pays; avec le temps, les Canadiens apprécieront la contribution du Sénat à la réforme fiscale.

L'honorable M. Cook: Honorables sénateurs, nous sommes sûrement tous reconnaissants au sénateur Connolly de ses observations, sur la plupart desquelles nous nous entendons. Il a mentionné le nom de plusieurs sénateurs mais avec la modestie qu'on lui connaît, il a omis le sien. Tous les sénateurs m'accorderont sûrement que, pour ce qui est de connaissances en matière fiscale, le nom du sénateur Connolly devrait suivre immédiatement ceux de notre président (l'honorable M. Hayden) et de l'honorable Lazarus Phillips.

• (1120)

L'honorable Allister Grosart: Honorables sénateurs, je comprends fort bien la préoccupation du sénateur Connolly. Je comprends qu'il soit décidé à justifier maintenant la décision du Sénat à l'endroit du bill C-259 et je le félicite des efforts qu'il vient de faire. Toutefois, je crains—et je le regrette—que ceux-ci s'avèrent inutiles. D'ailleurs, je l'avais dit au cours du débat lorsque j'ai parlé de l'impression que nous donnions à l'extérieur relativement à l'attitude que nous semblions vouloir adopter. J'ai pris la position que vous savez parce que je craignais que cette réaction, quoique injuste, ferait oublier l'excellent travail accompli par notre comité permanent des banques et du commerce. Non seulement l'activité de ce comité, mais encore toutes les autres réalisations du Sénat, surtout ces dernières années, contribueront, me semble-t-il, à dissiper quelque peu les mauvaises impressions du public et de la presse en ce qui a trait à l'utilité de cette chambre.

Cependant, ce qui est fait est fait et je crains que tout ce que nous pourrions dire maintenant ne changera probablement pas cette impression. J'espère que non. On trouve en tous lieux qu'il aurait été préférable d'agir autrement que nous l'avons fait. Je n'ai nullement l'intention à ce stade-ci, maintenant que le Sénat s'est prononcé sur ce bill, de me répandre en reproches. Je comprends parfaitement les raisons qui ont motivé les prises de position des sénateurs et du comité au sujet des points qu'ils ont soulevés. Tout comme le sénateur Connolly, je regrette vivement le fait qu'une telle impression ait pu naître, mais il faut sans doute s'attendre à d'autres opinions du même genre, et nous ne pouvons pas faire grand-chose à ce sujet.

Son Honneur le Président: Avant que nous passions à l'ordre du jour, je voudrais demander au sénateur Connolly si les commentaires qui l'ont offusqué ont eu lieu uniquement au cours d'un programme télévisé, car je tiens à savoir ce qui s'est passé exactement.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Oui, monsieur l'Orateur, je les ai moi-même entendus. L'autre commentaire, auquel je trouve à redire, a figuré ce matin sur la première page de la *Gazette* de Montréal. Quant aux deux commentaires faits par les deux autres messieurs, j'en ai pris connaissance à la télévision.

Son Honneur le Président: A l'extérieur du Parlement?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Oui. Il se peut que cette émission ait été filmée dans les édifices du Parlement, mais je ne faisais pas allusion aux débats à l'autre endroit.

L'honorable Sarto Fournier: Honorables sénateurs, je crois qu'il serait approprié que Son Honneur ou le leader du gouvernement au Sénat obtiennent des stations de télévision ou de radio le texte des déclarations. Il va sans dire que nous n'avons pas tous l'occasion d'écouter tout ce qui se dit à la radio ou à la télévision, mais en ce qui concerne les journaux, il suffit de couper des articles et de les conserver. Je suis certain de me faire la porte-parole de bon nombre de sénateurs lorsque je dis qu'il faudrait nous fournir les textes afin de les étudier et de prendre les mesures qui s'imposent.